0510051D
ACADEMIE DE REIMS
COLLEGE DU MONT D'HOR
1 RUE MARCEL LADIESSE
51220 ST THIERRY
Tel : 0326031273

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : ORDRE DE RECETTES EXCEPTIONNELLES

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 03/10/2016
Réuni le : 13/10/2016
Sous la présidence de : Florent Danelutti
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte
Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

O.R. : l'autorisation d'établir un ordre de recettes exceptionnel à hauteur de 260,86 € (trop perçu des familles sur des créances de cantine depuis 2010).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Danelutti
Prénom : Florent
Signé le: 20/10/2016 11:43:42

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.